fallait les conduire à Nice, à Cannes, à Naples, en Andalousie, en Tunisie, etc.

C'était une erreur. Il faut les conduire au pôle Nord, ou tout au moins le plus près possible.

Tel est, du moins, l'avis du docteur Sehen, qui accompagnait l'expédition Peary dans les régions polaires. Il observa qu'un phisique, qui en faisait partie, avait éprouvé une grande amélioration en passant le cercle polaire. Après dix-huit mois de séjour au Groenland, notre homme était complètement guéri.

Mais, comme dit le proverbe, une hirondelle ne fait pas le printemps.

Le docteur Sehen ne s'en occupera pas moins d'essayer le même traitement sur les aliénés volontaires de bonne volonté qui voudront bien s'y prêter.

Il a même affrété un navire qu'il transformera en hôpital flottant, pouvant loger une quarantaine de personnes.

Similia similibus curantur, c'est le cas de le dire.

A ce compte, on pourrait, afin de compléter le système, renouveler la traversée du Sahara matérielle, à tous ceux qui auront été frappés d'insolation.

Mais, plaisanterie à part, tout arrive et le docteur Sehen pourrait avoir raison.

Le Groenland dégotant définitivement la Côte d'azur, voilà qui ne nous surprendrait pas.

LETTRES D'UN EMPLOYÉ

Un projet de syndicat d'employés

Monsieur Alfred Reboux, Directeur du *Journal de Roubaix*,

Dans ma dernière lettre, je me proposais d'indiquer les moyens d'établir et d'organiser une « Association professionnelle » des employés du Commerce et de l'Industrie, Banques, Administration, etc.... En préconisant cette association, dont le seul but était de tirer l'employé de l'isolement dont il est la victime bien involontaire, je n'ai eu en vue que la défense des intérêts professionnels et économiques de tous mes confrères, jeunes ou vieux, fondés de pouvoirs ou simples copistes.

L'association professionnelle est de droit naturel et absolument nécessaire surtout de nos jours où la concurrence effrenée, où la surproduction paralyse l'industrie, où le monopole, les accaparements créent des fortunes colossales à côté de misères souvent immérites, qui donnent elles-mêmes naissance à l'esprit de révolte, au socialisme et à l'anarchie.

Le rôle de ces associations professionnelles, tel qu'il a été tracé par le législateur lui-même dans la loi du 21 mars 1884 est double : 1° l'étude et la défense des intérêts économiques et professionnels ; 2° la création des institutions de prévoyance ou d'assistance en faveur des syndiqués.

Il y a donc de l'intérêt de tous les employés de nos deux villes-sœurs : Roubaix-Tourcoing, de s'unir et de se grouper.

Pour qu'une association soit durable, il faut avant tout qu'elle se garde de toucher aux questions politiques ou confessionnelles, et qu'elle se maintienne uniquement sur le terrain professionnel.

Quelques esprits timorés prophétiseront l'insuccès d'une « association » d'employés et sous des prétextes tous plus ou moins absurdes ne la trouveront pas réalisable.

L'un des prétextes invoqués (ce n'est pas le moindre), sera l'inévitable jalousie qui règne entre tous les employés sans exception.

Il ne faudrait cependant pas faire les employés plus mauvais qu'ils ne sont. Ce qui est réalisé par les sociétés de secours mutuels est-il impraticable pour une association, dans laquelle il ne s'agit pas seulement d'atténuer les effets désastreux d'une maladie, si courte soit-elle, mais d'éviter, ce qui est plus grave, la mort lente de cette catégorie d'isolés, qui commencent à comprendre qu'il est temps de s'occuper d'eux.

Un second prétexte c'est que les premiers employés de maison, devant se tenir sur une certaine réserve, ne se solidariseront pas avec leurs inférieurs ou subordonnés, par crainte que la trop grande familiarité existant entre membres d'une association, ne nuise à l'autorité nécessaire à la bonne marche des affaires d'une maison.

Je réponds comme pour la première objection en prenant un exemple dans la Société de secours mutuels des employés ; quand il s'agit de nommer un nouveau membre de la Commission, n'est-ce pas presque toujours à un sociétaire influent et dévoué que l'on songe ? il en serait de même dans l'« Association », et d'ailleurs les employés supérieurs ont, comme leurs collègues subalternes, certaines réclamations à formuler, et sont, par suite, intéressés à faire partie de l'Association.

Journellement l'on entend dire, qu'une « association professionnelle » d'employés de commerce s'impose. Pourquoi alors ne pas la créer ?

Je viens de répondre à quelques-unes des objections formulées contre cette idée, je crois bien faire d'en signaler une troisième.

On voudrait bien faire partie d'une telle association, mais, n'y a-t-il pas lieu de craindre des indiscrétions ou des représailles ?

Il me semble que ce sont des puérilités, et voici, à mon avis, comment on pourrait former cette association.

Les employés des diverses industries de nos deux villes qui seraient désireux, (et ils sont nombreux) de faire partie de cette association pourraient envoyer leurs noms et adresse soit au bureau du *Journal de Roubaix*, soit en tout autre local désigné, mais où n'ait aucune couleur politique ou confessionnelle. Après un certain délai et eu égard au nombre de lettres reçues, une Commission choisie parmi les signataires serait formée afin d'élaborer le règlement.

En opérant de la sorte, je crois que le succès couronnera les efforts des initiateurs de cette association vraiment nécessaire.

Dans une très prochaine lettre je vous donnerai, si vous me le permettez encore, Monsieur le Directeur, quelques détails sur les résultats vraiment admirables auxquels sont parvenues diverses associations d'employés, et sur ce que peut faire l'union pour une classe vraiment délaissée.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations empressées.

ODON AUDE.

P.-S. — Les lettres doivent porter l'adresse à M. Odon Aude. — *Journal de Roubaix.*

SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
de Roubaix-Tourcoing

Roubaix-Tourcoing, 4 Juin 1904.

La situation des tissages de cotonnades de l'agglomération est assez [illegible] saine. Dans [illegible] maisons, la totalité [illegible] quelques [illegible] ces métiers ou à peu près est en activité ; il y en a d'autres où une partie seulement des métiers tourne ; enfin, dans certains tissages, le chômage est dû au manque de matières, qui n'arrivent pas en quantités suffisantes pour l'exécution des commissions. Dans certaines maisons, aussi, des ordres ont été remis à des façonniers au moment des grèves et cela a diminué d'autant les ordres à fabriquer.

Il y a quelques bonnes commissions en coutils rayés, en bleu et blanc et en noir et blanc. Il se fabrique assez bien de vosgiens. Les articles rayés pour pantalons sont également assez suivis.

Peu d'activité dans les petits draps de coton pour l'exportation.

On fait assez bien de satins pur coton, à carreaux, pour doublure. Les carreaux sont en toutes dispositions ; comme coloris, on fait surtout des fonds gris ou noirs avec filets en gris plus foncé ou en blanc.

La fabrication des velours de coton est toujours active. Peu de métiers tournent en rideaux.

Dans les filatures de coton, on continue de chômer le samedi, à l'exception toutefois des filatures non-syndiquées, qui travaillent toute la semaine. Les autres jours, la plupart des usines tournent activement, sauf quelques-unes, cependant, où la situation est moins bonne et où on se propose d'augmenter les heures de chômage.

Dans le commerce des laines, le marché est calme. Les cours du terme sont stationnaires. On clôture entre 5.225 et 5.275. On a traité cette semaine 515.000 kilos.

En blousses, peu d'affaires. En déchets, le stock s'est un peu allégé cette semaine, surtout en fils et balayures ; les mèches et corrons trouvent moins bien à s'écouler.

Le négoce en tissus est peu actif.

(Reproduction interdite).

SAVON DU CONGO *Se méfier des contrefaçons.*

TOUS LES VERITABLES GOURMETS mangent du Beurre d'Oostcamp, 13, rue du Bois et dans les dépôts. On porte à domicile. *Téléphone*, 604. 44177-5

Chronique Locale

ROUBAIX

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE LA *ROUBAISIENNE* a fêté, samedi soir, en son local, les succès remportés à la XXXe fête fédérale, à Arras, par sa section de concours. A 9 heures et demie, une centaine de gymnastes se sont rangés autour des tables disposées pour la circonstance et M. L. Mouraux, président actif, a pris aussitôt la parole.

Après avoir excusé M. Gustave Wattinne, président d'honneur, qu'une circonstance imprévue empêchait d'assister à cette réunion intime, M. Mouraux remercie M. Gilbert Sayet de sa présence, comme représentant de la municipalité et comme ancien collaborateur de la *Roubaisienne*.

Il félicite ensuite tous les gymnastes qui, soit en section, soit individuellement, ont fait honneur à la *Roubaisienne*, par la façon dignement récompensée d'ailleurs, dont ils ont porté, à Arras, le drapeau de leur Société.

Les félicitations de M. Mouraux vont surtout à M. Piesvaux, le distingué moniteur-chef, la cheville ouvrière de la Société, et à tous ceux qui lui ont prêté leur aide. En terminant, M. Mouraux lève son verre à la municipalité représentée par M. Gilbert Sayet, à qui un chaleureux vivat est chanté.

M. Gilbert Sayet, répondant au toast de M. Mouraux, dit tout d'abord sa joie de se retrouver au sein de la *Roubaisienne* où toujours il a rencontré des amis. L'impression qu'il a, dit-il, emportée du concours d'Arras, est on ne peut plus satisfaisante et, à son avis, si un classement était permis entre les Sociétés participantes, la *Roubaisienne* marcherait certainement dans le premier rang des sociétés de gymnastique. M. Sayet l'en félicite et assure ses membres que, comme toujours, et plus que jamais, ils peuvent compter sur le concours de l'Administration municipale.

M. Piesvaux, moniteur-chef, vient ensuite dire combien il est sensible aux félicitations qui lui ont été adressées ; il les reporte sur ses chers gymnastes, les exhortant à ne pas se départir de leur assiduité aux répétitions. Un vivat est chanté à M. Gustave Wattinne et à M. Piesvaux.

M. Mouraux porte encore un toast à la presse locale et particulièrement au *Journal de Roubaix* pour le concours constant et désintéressé apporté à la *Roubaisienne*.

Après un dernier vivat, le représentant du *Journal de Roubaix* remercie ; il promet qu'il sera fait, à l'avenir, mieux encore, si possible, que par le passé et lève son verre à la prospérité toujours plus grande de la *Roubaisienne*.

Les toasts achevés, les verres se sont vidés et les chansons ont commencé. Ajoutons que la fête a été joyeuse et animée, et que d'excellents chanteurs se sont fait entendre. Cette soirée a été ce que sont toutes les soirées de la *Roubaisienne* : admirablement réussie.

LE CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE ROUBAIX, dans une assemblée générale tenue samedi, à 11 heures du matin, a procédé au renouvellement de son bureau. Ont été nommés : M. Georges Motte, prud'homme patron, président et M. Achille Lepers, prud'homme ouvrier, vice-président. Tous deux sortaient d'exercice.

LE GROUPE SCOLAIRE DU NOUVEAU-ROUBAIX. — Une enquête est ouverte sur le projet de déclaration d'utilité publique pour la construction d'un groupe scolaire, rue Linné, au Nouveau-Roubaix, appelé à desservir les quartiers du Pont-Rouge et de Beaumont. Le projet sera déposé du 6 au 20 juin inclusivement, à la Mairie, où les habitants pourront en prendre connaissance, de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures. Un commissaire enquêteur recevra, pendant trois jours, les 21, les 22 et 23 juin, de 3 à 4 heures du soir, à la Mairie, les observations qui pourraient être faites sur le projet.

SURNUMÉRARIAT DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — Trois élèves de l'Institut Turgot présentés au concours pour le surnumérariat des contributions indirectes ont été reçus dans l'ordre suivant : MM. Séraphin Ponthieu, fils de l'ancien adjoint ; Maurice Decaudin et Alphonse Derveaux.

FIANÇAILLES. — Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de M. Maurice Heyndrickx, fils de M. et Mme Albert Heyndrickx, avec Mlle Jeanne d'Haussy, d'Artres.

UNE MESSE DE PREMICES. — M. l'abbé Paul Verbaere, licencié ès sciences, professeur au collège de Roubaix, a chanté, jeudi, sa première messe dans la coquette église de Hondeghem, son village natal. Malgré une pluie incessante, la population tout entière assistait à cette touchante cérémonie, voulant témoigner par là combien vive est son affection pour le nouveau prêtre.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Lemire, député de la circonscription.

L'EXCURSION DU COLLÈGE. — C'est le jeudi 16 juin qu'aura lieu, comme nous l'avons annoncé, l'excursion du Collège aux bords de la Meuse, Namur, Dinant et l'abbaye de Maredsous. Ce magnifique voyage dans les Ardennes belges était bien fait pour séduire nos concitoyens ; aussi les adhésions arrivent-elles nombreuses, déjà, à M. l'abbé Dessaint, économe, qui les recevra jusqu'au 10 juin au plus tard.

LA FÊTE DES « PRÉVOYANTS DE L'AVENIR ». — La grande fête de propagande organisée par la 127e section des *Prévoyants de l'Avenir* pour dimanche prochain, 12 juin, s'annonce comme devant être une manifestation mutualiste des plus importantes. On sait qu'elle comprendra une [illegible] ce à l'Hippodrome et [illegible] conférences [illegible] un banquet populaire. Les conférenciers parisiens et les membres des bureaux roubaisiens des *Prévoyants* et de l'orphelinat des *Prévoyants* seront reçus par la municipalité, à la Mairie, à midi. Le banquet, rappelons-le, aura lieu salle Delespierre, rue de Lannoy. La cotisation est fixée à 3 francs ; les dames sont admises. Les adhésions sont reçues à présent jusqu'au 9 juin au soir.

En vue de donner à la journée du 12 juin, tout l'éclat désirable et d'assurer la présence de tous les sociétaires, la Commission des fêtes a décidé d'organiser trois réunions qui auront lieu, aujourd'hui dimanche, à 10 heures, à 11 heures et à midi, à l'Hôtel des Pompiers, en même temps que la recette mensuelle. On y donnera les détails de la fête. Un billet de tombola sera remis aux personnes présentes.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables sont informés que les rôles relatifs à la contribution : 1° de la taxe militaire ; 2° des poids et mesures (1re partie canton Est) ; 3° des patentes (1er trimestre canton Ouest) sont déposés chez MM. les Percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Les rôles relatifs aux taxes de remplacement sur les billards et les Cercles sont déposés chez M. le Receveur municipal, et mis également en recouvrement à partir de ce jour.

UNE SCÈNE DE VIOLENCES AU BUREAU DE LA SÛRETÉ. — Il y a une dizaine de jours, une fille de mauvaise vie, Florence Vanhoorde, âgée de 19 ans, demeurant 124, rue du Grand-Chemin, se livrait à des violences sur un secrétaire de police. Devant le tribunal elle prétendit qu'elle ignorait la qualité du policier, qu'elle avait fait erreur, et les juges, usant d'une indulgence qu'on peut qualifier d'excessive, la relaxèrent. Elle ne devait pas tarder à recommencer.

Samedi après-midi, vers trois heures, Florence Vanhoorde se présentait avec sa mère au bureau de M. Dequesne, commissaire-chef de la sûreté, pour y remplir une formalité. Justement, il était arrivé du parquet de Lille, par le dernier courrier, un petit papier intéressant Florence, c'était un avis à se rendre à la maison d'arrêt de Lille pour y purger une peine de 15 jours de prison, infligée pour vol.

On profita de la présence de cette fille pour lui communiquer cet avis malencontreux. La-dessus, elle s'emporta, déchirant le papier et se portant à des violences sur M. le Commissaire et sur le brigadier de sûreté Delerue. Attiré par le bruit, l'agent Chantraine accourut ; il reçut, lui aussi, des coups. Le tout était, naturellement, assaisonné d'épithètes choisies.

La fille Vanhoorde fut empoignée et écrouée au dépôt. Elle sera poursuivie pour coups, outrages, rébellion et tapage injurieux.

UN ACCIDENT DANS UN ETABLISSEMENT EN CONSTRUCTION. — Un ouvrier de l'équipe de maçons occupée à construire le nouvel Hôtel de la Banque de France, Place de la Liberté, J.-B. Loubier, âgé de 38 ans, demeurant rue Couteau, à Wattrelos, s'est fait une grave blessure à la jambe en tombant sur une pierre.

M. le docteur Harlet a examiné le blessé, qui est au service de M. Auguste Pennel, entrepreneur, et lui a ordonné un mois de repos.

ARRESTATION D'UN RÉCIDIVISTE. — Un journalier, Léon Libert, âgé de 60 ans, demeurant rue des Fossés, 17, a été mis en état d'arrestation vendredi soir, rue de Lannoy, pour mendicité, ivresse en récidive, outrage public à la pudeur et outrages à la police.

LE RÈGLEMENT MUNICIPAL prescrit aux marchands de lait d'apposer sur leurs bidons une étiquette indiquant si le lait est écrémé ou non. Pour ne s'y être pas conformés, deux cultivateurs ont été l'objet d'un procès-verbal. Ce sont : M. Victor Trenteseaux, demeurant au hameau de la Martelotte, à Wattrelos, et Mme Vve Vandevenne, rue Boucicaut.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'atelier de feutrage de M. Léon Allart et Cie, Julien François, 19 ans, rue Lacroix, a été blessé à l'index droit pendant son travail. Dix jours de repos. Docteur Dauesne. — A la filature de M. Auguste Lepoutre, au bâcleur, Emile Ramon, 21 ans, rue du Luxembourg, a été blessé au pouce droit par un morceau de verre. Huit jours de repos. Docteur Ballenghien. — Dans la teinturerie-apprêt de MM. Motte et Bourgeois, l'un des ouvriers, Théophile Bertin, 36 ans, demeurant à Croix, s'est blessé au coude gauche en tombant. Huit jours de repos. Docteur Godefroy. — Au peignage de M. Léon Allart et Cie, une soigneuse, Amandine Wuys, 60 ans, rue du Tilleul, s'est blessée à l'index droit pendant son travail. Huit jours de repos. Docteur Debuchy. — Dans la teinturerie-apprêt de M. J. Vanackère, un apprêteur, François Vlemynck, 18 ans, rue du Fresnoy, à Tourcoing, s'est blessé pendant son travail. Huit jours de repos. Docteur Labbe. — A la filature de coton de M. Motte-Bossut fils, un fileur, Charles Cornand, 23 ans, rue de la Planche-Trouée, s'est blessé aux reins en soulevant un panier. Huit jours de repos. Docteur Picquet.

LE REPOS DU DIMANCHE. — *Service des pharmacies* — Dimanche 5 juin. Pharmaciens de garde : Quartier du Centre, M. Dubois, Grande-Place ; quartier de la Gare, M. Delebar, rue d'Alsace.

TROUVAILLES. — Un porte-monnaie, contenant une certaine somme d'argent, a été trouvé samedi soir, rue du Vieil-Abreuvoir, par M. Ch. Vanhazebrouck, 9, rue Colbert. On peut le réclamer à cette adresse.

EN VERTU D'UN MANDAT D'ARRÊT délivré par M. Hermany, juge d'instruction à Lille, la police de sûreté a arrêté, samedi, un teinturier, Emile Vinchent, âgé de 18 ans, demeurant à Roubaix, qui est inculpé de vol.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. (290e Section). — La recette mensuelle aura lieu le dimanche 5 juin, de onze heures à midi, pour les groupes du Pile, Epeule, Fontenoy et Jean-Ghislain, et de midi à 1 heure, pour le Ravordi et le siège social. A la recette de juillet aura lieu la remise de l'allocation municipale aux sociétaires inscrits au 31 décembre 1902. Cotisation mensuelle 0 fr. 50. Admission des enfants jusqu'à 15 ans.

ON NOUS prie d'annoncer que l'Obit du Mois de Madame Victor Declercq-Roussel, aura lieu lundi prochain 6 juin, en l'église d'Hem. 58026

POUR NOS BAMBINS. — Un écolier de six ou huit ans ne peut évidemment écrire aussi bien que l'adolescent dont la plume est depuis longtemps exercée. C'est ce qu'ont parfaitement compris les organisateurs du *Grand Concours de la Chocolaterie Poulain*. Dans le classement des candidats qui sera effectué avec une équité absolue et un soin minutieux, il sera tenu compte de l'âge de chacun ; les plus petits doivent donc avoir confiance et courage, et ne pas hésiter à envoyer le plus grand nombre possible de pages d'écriture. 58037

DOCTEUR MONTAIGNE — DENTISTE, 160, rue de l'Ommelet, à Roubaix. Aurification, émaux, bridges. Tous les jours de 1 heure à 5 heures. 56.06

Le Cérébos augmente la force des aliments. 46979-2

En liquidation, 50 PIANOS, 300 INSTRUMENTS A CORDE.
Vendus à des prix inconnus jusqu'ici
Pour renouvellement des marchés
Par Marcelli, 3 et 10 rue du Bois
Aux amateurs de musique d'en profiter. 54083

EN VENTE à la Librairie du *Journal de Roubaix*:

Manuel annuaire de la Santé pour 1904, par Raspail. 1 fr. 50.

Le Dictionnaire de Médecine usuelle, par le Docteur Galtier-Boissière, volume relié, 840 gravures, 4 cartes, etc. 7 fr. 50.

Vivez ainsi ou l'art de vivre en bonne santé, par Seb Kneipp. 2 fr. 50.

Ma Cure d'eau, par Seb Kneipp. 2 fr. 50.

Mon Testament, par Seb Kneipp. 3 fr. 50. 56528

TARIFS MODÈLES DE L'OCTROI, 0 fr. 60. — En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 57912

CROIX

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Henri Toussaint, 37 ans, manœuvre aux Glacières Roubaisiennes, en tournant un volant de machine, a reçu un coup au niveau des vertèbres lombaires. 8 jours ; docteur Guidez. — M. François Bouquet, 24 ans, forgeron, chez M. Seynave, a reçu une barre de fer sur le mollet : contusion et œdème. — M. [illegible] peseur, chez MM. [illegible] gauche ; [illegible] Honorez, 27 ans, [illegible] verte, a reçu sur la tête une balle de laine qu'on chargeait sur un camion ; contusion au dos. — Une peigneuse du même établissement, Julia Bailens, 20 ans, demeurant à Hem (Petit-Lannoy), rue Neuve, a eu l'extrémité de l'index droit écrasée par un engrenage en enlevant une mèche de laine.

AUTORISATION DE BATIR. — M. Deconinck Morny, 5 maisons, angle des rues de la Makellerie et du Riez prolongée.

A QUI LE PIGEON. — Un pigeon voyageur a été recueilli par M. Mafille, boulevard de la Chapelle, 99. Il porte la marque « 53, Union-Liberté-Gand ».

WASQUEHAL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Louis Doudelet, 50 ans, charpentier à la teinturerie Hannart frères, demeurant à Flers-Breucq, a été blessé aux reins en manœuvrant un métier.

LANNOY

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Victor Wicart, 19 ans, rue de Tournai, à Toufflers, tisserand chez MM. Deffrennes-Duplouy frères, a eu le pouce gauche pris dans un engrenage de son métier. Huit jours de repos. Docteur Parmentier.

FLERS-BREUCQ

UN GRAND FESTIVAL d'harmonies, de fanfares, de trompettes et d'orphéons est organisé pour le dimanche 24 juillet prochain. Rien ne sera négligé pour donner à cette fête tout l'éclat possible ; un accueil cordial et sympathique sera réservé aux sociétés qui voudront bien répondre à l'invitation du comité organisateur.

Ce comité se compose de MM. Louis Lepers, maire, président d'honneur ; Edouard Flament, président ; Achille Picavet, vice-président ; Alfred Noncle, directeur ; Gustave Derock, secrétaire.

Le règlement du festival a été ainsi arrêté : Les sociétés seront reçues de 2 à 3 heures, par des commissaires et des délégués pour être présentées, dès leur arrivée, aux autorités municipales qui leur offriront les vins d'honneur au café Méplon, siège de la Fanfare du Breucq.

A trois heures et demie très précises, toutes les sociétés devront être assemblées à l'endroit qui leur sera indiqué par les commissaires respectifs. Elles seront passées en revue et défileront devant les autorités municipales.

Immédiatement après le festival, aura lieu le tirage des primes au Café Méplon.

Primes à tirer au sort entre les sociétés : 1re 150 fr ; 2e, 100 fr. ; 3e, 75 fr. ; 4e, 50 fr. ; 5e, 25 fr. — Primes pour les chefs : 1re prime, 20 fr. ; 2e, 15 fr. ; 3e, 10 fr.

TOUFFLERS

ŒUVRE DE BIENFAISANCE. — Le carrousel qui a été annoncé pour le 17 juillet, aura bien lieu dans le quartier du Beau-Passage, mais sur le territoire de la commune d'Hem.

LYS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Rémy Delsart, 30 ans, forgeur, domicilié rue de Gondecourt, à Carnin, est tombé d'une échelle à la Brasserie Coopérative de la Justice. Il a eu le pied droit contusionné. Dix jours de repos. Docteur Wartel.

FIANÇAILLES. — Nous apprenons les fiançailles de M. Auguste Delannoy, fils, filateur de lin, avec Mlle Madeleine Lepers, d'Amiens.

WILLEMS

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni sous la présidence de M. Delattre-Truffaut, maire. — Etaient présents : MM. Rouzé, Pottiée, Thiers, Dubar, Cocheteux, Leroy, Pottier, Desprez, Puvion, Ducatillon, Lemaire, Delsalle, Masquelier, Laby, Alavoine.

Bureau de Bienfaisance. — MM. Cocheteux Jean-Baptiste et Laby-Thieffry sont nommés par un vote secret membres du Bureau de Bienfaisance.

Les Commissions administratives sont composées comme suit :

Travaux : MM. Rouzé, Pottiée Jean-Louis, Thiers, Dubar, Cocheteux, Leroy, Puvion. — Marais : MM. Cocheteux, Laby, Masquelier, Desprez, Pottier J.-B., Leroy. — Ecoles : MM. Rouzé, Ducatillon, Lemaire, Thiers, Masquelier, Delsalle, Pottiée J.-L. — Finances : MM. Rouzé, Ducatillon, Masquelier, Desprez, Delsalle, Cocheteux, Leroy, Lemaire. — Fêtes : MM. Lemaire, Laby, Thiers, Leroy, Rouzé, Puvion, Delsalle, Pottier J.-B., Alavoine. — Curage des fossés : MM. Thiers, Leroy, Masquelier, Laby, Pottiée J.-L., Puvion. — Pompes à incendie : MM. Rouzé, Masquelier, Ducatillon, Pottiée J.-L., Alavoine, Pottier J.-B.

La séance est levée à neuf heures et demie.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Impressions en tous genres pour le commerce. — **Têtes de lettre. — Factures. — Mémorandums. — Avis. — Circulaires. — Cartes commerciales. Enveloppes. — Mandats. — Registres. — Carnets. Etiquettes, etc. etc.** — Exécution rapide et soignée. — Prix modérés.

LUMINOL *savon pour le linge, les laines, les flanelles et le ménage.*

ALBUMS POUR CARTES POSTALES

Rappelons que la librairie du *Journal de Roubaix* met en vente deux modèles d'albums pour cartes postales, à des conditions très avantageuses.

Albums pour 1.000 cartes..... 9 fr. 95
Albums pour 500 cartes..... 5 fr. 95
Albums pour 300 cartes..... 4 fr. 75
Pour les débutants, albums 100 cartes, 1 fr. 25 57986

LES EXAMENS
du certificat d'études primaires

Les examens du certificat d'études primaires pour les jeunes gens auront lieu aux dates et lieux ci-après :

Roubaix-Est. — Le vendredi 1er juillet pour les garçons, à l'école de la rue du Moulin ; le samedi 2 juillet, pour les filles, à l'école de la rue du Coq-Français.

Roubaix-Ouest. — Le vendredi 8 juillet pour les garçons, à l'école de la rue Brézin ; le samedi 9 juillet, pour les filles, à l'école de la rue de Naples.

Roubaix-Nord. — Le lundi 11 juillet pour les garçons, à l'école de la rue d'Oran ; le mardi 12 juillet pour les filles, à l'école de la rue d'Oran.

Les épreuves écrites qui dureront de 8 heures du matin à midi seront réparties comme suit : De 8 à 9 heures, dictée d'orthographe servant aussi d'épreuve d'écriture ; de 9 à 10 heures, composition française ; de 10 à 11 heures, arithmétique ; de 11 heures à midi, dessin linéaire pour les garçons, épreuve facultative, pour les filles couture.

Tourcoing-Nord et Nord-Est. — Le lundi 13 juin pour les garçons, à l'école de la rue Neuve ; le mardi 14 juin, pour les filles, à l'école de la place Saint-Jacques.

Tourcoing-Sud. — Le vendredi 17 juin, pour les garçons, à l'école de la rue Lhomond (Blanc-Seau) ; le samedi 18 juin, pour les filles, à l'école supérieure de filles, rue des Orphelins.

Canton de Lannoy. — Les examens du certificat d'études primaires auront lieu pour les jeunes gens du canton aux écoles communales de Lannoy, le vendredi 24 juin pour les garçons et le samedi 25 juin pour les filles.

Canton de Quesnoy-sur-Deûle. — Les examens du certificat d'études primaires auront lieu pour les jeunes gens du canton le vendredi 17 juin à l'école communale de garçons.

WATTRELOS

LES « PRÉVOYANTS DE L'AVENIR ». — La recette mensuelle aura lieu aujourd'hui chez M. Borny, Grand'Place. Le bureau tiendra, à la disposition des sociétaires, des cartes de 0.25 et 0.50 pour assister à la conférence qui sera donnée, le dimanche 12 juin, par M. Chatelus, à l'Hippodrome de Roubaix.

Réclamer à la Liquidation du PALAIS DES NOUVEAUTES, 32-34, Grande-Rue, à Roubaix, les **Quatre Occasions** vraiment extraordinaires qui sont en vente actuellement :

1° Le **Corsage**, japonais, impression grand teint, garni petits plis, larges biais couleur, valeur 3,95, vendu **1.95**

2° Le **Corsage**, linon, entièrement à plis, grand col, forme très élégante, garni incrustations [illegible] valeur 13,90, vendu .. [illegible] **9.90**

3° Le **Paletot** [illegible] plissé [illegible], satinettas tout soie, belle qualité, accordéon, col broderie perforée, valeur réelle 39 francs, vendu **19.90**

4° La **Jupe**, plissée accordéon, valeur réelle 39 fr., vendu **19.90** 58082d

TOURCOING

UNE ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE est ouverte depuis le 31 mai jusqu'au 14 juin sur le projet de classement et d'alignement de la rue d'Angleterre. Les pièces du procès sont déposées au Bureau de la Voirie, où chacun peut en prendre connaissance.

LES PROCESSIONS DE LA FÊTE-DIEU. — C'est aujourd'hui, dimanche, à l'issue de la grand'messe, qu'aura lieu, dans chaque paroisse, la procession annuelle de la Fête-Dieu.

Les deux principaux cortèges sont ceux de Saint-Christophe et Notre-Dame réunis et du Sacré-Cœur. Dans la journée de samedi, les reposoirs ont été élevés. Ils sont situés : pour Saint-Christophe, à l'entrée de la rue du Tilleul, à l'angle des rues de Turenne et des Ursulines et sur la Grande-Place ; pour le Sacré-Cœur, rue de la Blanche-Porte, face à la rue de Calais.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré samedi, vers midi, chez MM. Ch. Tiberghien et fils, rue d'Alsace. Le feu a pris naissance dans un tas de chiffons déposés au-dessus des générateurs. Il a été éteint à l'aide de quelques seaux d'eau par les ouvriers de l'établissement. Les dégâts sont insignifiants.

UNE ARRESTATION POUR FRAUDE. — Vendredi soir, les douaniers de service à la Marlière ont arrêté un ouvrier trieur : Victor Deborge, âgé de 39 ans. Cet homme, qui est né à Courtrai, tentait de passer frauduleusement trois kilos de café d'une valeur de 9 francs. Il a été remis entre les mains des gendarmes qui l'ont conduit à Lille samedi matin.

Delorge est de plus sous le coup d'une infraction à un arrêté d'expulsion en date du 3 août 1891.

UN VOL DE CUIVRE. — *Pris en flagrant délit.* — Samedi matin, un charretier, Edouard Dewanière, âgé de 23 ans, demeurant rue du Moulin-Fagot, passant rue de Roubaix, est entré dans la cour de la fabrique de peignes de M. Malard, et s'est emparé de 15 kilos de cuivre. Surpris par des ouvriers de la maison, il fut arrêté et remis à la police. M. Proix, commissaire de police, l'a maintenu en état d'arrestation après interrogatoire. Dewazière a été écroué en attendant son transfert à Lille.

MOUVEMENT DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE. — Pendant la semaine écoulée : cinq hommes, six femmes et trois enfants de nationalité étrangère sont venus se fixer à Tourcoing.

Par contre, cinq hommes, six femmes et trois enfants, également étrangers, ont quitté notre ville.

LES VAGABONDS. — Samedi matin, des gendarmes, de passage rue des Poutrains, ont arrêté, pour mendicité, un journalier, Jules Cartry, âgé de 22 ans, sans domicile fixe. Ce homme allait de porte en porte, demandant l'aumône. Il a été conduit à Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Mathon et Dubruille, un cardeur, Félix Demol, âgé de 17 ans, s'est fait une entorse dans les reins en soulevant un panier. Six jours de repos. Docteur Picquet, de Roubaix. — Un déchargeur de bateaux, E. Guibert, âgé de 37 ans, travaillant pour le compte de MM. Ch. Tiberghien et fils, rue d'Alsace, s'est blessé à l'épaule droite en portant des paniers de charbon. Six jours de repos. Docteur Bonnemaire. — Chez MM. Caulliez et Deconinck, une apprentie, Angèle Jouvenet, âgée de 16 ans, a eu l'index droit pris dans un organe de son métier. Vingt jours de repos. Docteur Defosses.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée du samedi, il est arrivé aux Halles, les denrées suivantes : Marée, 130 kil. ; haricots verts, 300 kil. ; fraises, 45 kil. ; pois, 240 kil. ; cerises, 410 kil. ; artichauts, 1.000 ; asperges, 100 bottes ; beurre, 20 kilos.

CONTRAVENTIONS. — A Cyrille L..., 32 ans, tisserand, pour violences légères sur une femme ; — contre J.-B. M..., 34 ans, débardeur, pour ivresse manifeste et publique.

Opposez-vous au mal avant qu'il s'enracine ;
S'il séjourne, il rend vain l'art de la médecine.
Rafraîchissez, calmez le système nerveux,
Mangez du pain d'épice *Defraiteur-Watteeuw*,
Vous serez bien portant, frais, dispos et joyeux.
Fabrique, 16 et 18, rue de l'Industrie, Tourcoing. 58119d

DÉMÉNAGEMENTS pour tous pays, voitures capitonnées, HENRI DAEL. Vidanges par machine à vapeur, **116, r. de Dunkerque.** 50819

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 fr. 25
81, rue Desurmont, Tourcoing. 53551

BONDUES

UN ACCIDENT DE BICYCLETTE. — Samedi, vers quatre heures et demie, un cycliste lillois passait au hameau de la Payelle, lorsqu'il rencontra un groupe de jeunes enfants revenant de l'école. Le petit fils de M. Louis Blieck, ouvrier au Mont, malgré ses appels, se jeta dans les roues du vélo. Il a reçu quelques blessures au front. M. le docteur Duraznel lui a donné des soins.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Deux accidents se sont produits dans la chocolaterie Franchomme et Fauchille. Un magasinier, Auguste Grouzé, 23 ans, domicilié à Lille, a reçu des contusions à la poitrine et au sein droit. Quinze jours de repos. Docteur Champenois. — Une ouvrière emballeuse, Rachelle Coulon, 13 ans, domiciliée à Saint-Maurice, a reçu une piqûre à la paume de la main droite par un clou en soulevant une caisse. Six jours de repos.

AU CONCOURS AGRICOLE D'ARRAS, M. Destombes-Deswarte, de Marcq, a obtenu les prix suivants : espèce bovine, race hollandaise, mâles ; animaux n'ayant pas de dent de remplacement : 2e prix ; animaux ayant des dents de remplacement, 2e prix. Femelles : prix supplémentaire.

RONCQ

UN MALHEUR N'ARRIVE JAMAIS SEUL. — M. X..., de Lille, passait vendredi soir en automobile sur la route nationale, quand, par suite d'un faux mouvement, la machine alla rouler dans le fossé, près de la ferme Casier. Une sérieuse avarie s'est produite. Le garde champêtre Forret, qui passait à ce moment remarqua que la machine ne port